

# PV du Comité Directeur

## **Réunion du 8 juin 2020 au siège du District**

*Réunion tenue en appliquant les mesures de distanciation sanitaire*

**Présents:** Mrs Emmanuel ANGONIN, Michel BARRAUX, Thierry BONJOUR, Jean-Claude CLERC, Gérard DEBOVE, Michel MONIOTTE, Jean-Louis MONNOT, Eric PATENAT, Bernard STEPIEN, Michel SORNAY, Nicolas THABARD, Didier VINCENT et Alain BOUVIER.

**Personnes excusées :** Mrs Didier BUATOIS, Philippe FLOCHON, Denis JACQUES, Patrick GIROD, Jean Pascal MINARO.

**Invité et présent :** M. Paul MEUNIER.

Le président Michel SORNAY souhaite la bienvenue aux membres présents et leur fait part de la joie de les retrouver.

**Approbation des PV** du CD du 10-04 (en visio) et des bureaux des 17 et 30-04 (en visio) : ces différents PV sont approuvés sans remarque.

Les Membres du Comité ont une pensée amicale pour toutes les personnes malades (maladie relative au Covid-19 ou autre cause).

### **A – FINANCES :**

Paul MEUNIER, le président de la Commission des Finances présente les comptes de l'exercice 2019-20 avec des chiffres réels au 13 mars et une projection au 30 juin.

Vu la crise sanitaire qui a impacté les finances des clubs qui n'ont pas pu organiser leurs diverses manifestations le Comité Directeur décide à l'unanimité de faire un geste envers les clubs en accordant une ristourne sur les engagements de la saison 2019-2020 à hauteur de 25000€ au total .

Suite à cette ristourne et à la participation au fond national de solidarité (le District participant à ce fond en abondant une somme de 1.5 euro / licence au même niveau que la Ligue, la FFF apportant 7 euros / licence) le résultant de l'exercice 2019-2020 sera négatif.

Le Comité Directeur remercie vivement les partenaires qui ont maintenu leur aide malgré une saison tronquée.

Les comptes définitifs seront présentés aux clubs lors de l'AG d'octobre.

### **B – VALIDATION :**

Les Membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité les dossiers présentés par la commission de discipline à savoir :

1. Retrait de points pour indiscipline (annexe 1)
2. Classement Fair Play (annexe 2). Décision d'attribuer les récompenses comme pour une saison « normale »

Ils prennent connaissance des sanctions disciplinaires attribuées aux équipes jeunes.

Les Membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité les dossiers présentés par la commission des obligations clubs (obligations terrains, jeunes et encadrement seniors D1) : (annexe 3)

### **C – PRISE de CONNAISSANCE :**

Le Comité Directeur prend connaissance :

1. Des classements seniors D1, D2, D3 et D4 présentés par Jean-Louis MONNOT. Classements résultant de la directive du COMEX du 2 avril.
2. Des montées et descentes résultant de ces classements et des règlements des championnats seniors garçons.
3. Du PV du Statut de l'Arbitre faisant le point des clubs en défaut à l'arrêt des compétitions (pour le nombre de matches effectués prise en compte des directives du communiqué du COMEX du 2 avril)

## D – POINTS DIVERS :

1. CDA : une réunion est prévue le 22 juin pour définir le mode de classement des arbitres (2 options possibles), établir les groupes, revoir le règlement intérieur pour le présenter au prochain CD.
2. Clubs où il fait bon aller jouer : cette opération n'est pas retenue car la saison tronquée ne permet pas d'avoir une image représentative.
3. Médailles fédérales : des propositions ont été faites en fonction de l'offre offerte.

## E – PERSONNEL :

Durant la crise le personnel a été mis au chômage partiel.

Actuellement : Marie-Pierre et Isabelle sont présentes au District le mardi ; David le lundi et jeudi ; Clément le mercredi, jeudi et vendredi AM (Label EFF). Le District est toujours fermé au public.

Vacances annuelles : Le District sera fermé du 20 Juillet au 7 Aout inclus. Pendant cette période, le Président et le Secrétaire général assureront le suivi des informations ou demandes

## F – GROUPEMENT de JEUNES et ENTENTE :

1. **GJ** : Le compte rendu de la saison 2019-20 doit être adressé au District le plus rapidement possible. Ces documents doivent parvenir en Ligue pour le 15 juin après avis du District. En cas d'arrêt du groupement chaque club constituant le GJ doit faire part par mail de sa décision.
2. **Ententes** : Pour les ententes composées d'équipes n'appartenant pas aux mêmes districts il est nécessaire d'obtenir l'accord des différents districts.

## G – ASSEMBLEES GENERALES :

1. Ligue : une réunion « électronique » est prévue le 26 juin pour valider les textes relatifs aux championnats R1, R2 G ; R1, R3 F
2. District : l'AG est planifiée le 24 octobre. A cette date le CARCOM n'est pas disponible. Réflexion en cours pour changer de lieu ou de date (possibilités les 2 ou 30/10)

## H – SAISON 2020-21 :

1. Engagements à compter du 24 juin. Voir les différentes dates en fonction des catégories (annexe 4)
2. Reprise possible du championnat 13 septembre avec les réserves dues à la situation.
3. Les 1 et 2 tours de la Coupe de France sont planifiés les 30 août et 6 septembre.
4. **Championnat seniors féminines** : suite à la modification de la R3 ce championnat R3F phase automne est organisé au sein des Districts qui en définissent les modalités. De cette phase automne 12 équipes seront retenues pour participer à la phase printemps gérée par la Ligue, les autres équipes sont mises à la disposition des Districts. Cette nouvelle organisation peut obliger à gérer des championnats inter-districts.  
**Le CD décide de fixer le droit d'engagement des équipes SeF à 11 à 100 euros (ce point étant absent des dispositions financières car pas d'existence de cette catégorie)**
5. Organisation d'animations : en fonction des dispositions du gouvernement Clément JAILLET et le District étudient les possibilités existantes pour recréer de l'animation chez les jeunes pour aider les clubs à fidéliser leurs licenciés.
6. **Demande du club de SEPTMONCEL** : le club de Septmoncel souhaite engager une équipe U15 à 11 et jouer sur le terrain de Septmoncel. Les Membres du Comité Directeur se prononcent à l'unanimité contre la pratique du Foot à 11 G ou F sur un terrain qui ne dispose pas des dimensions requises d'une part et qui d'autre part ne possède pas de vestiaires aux normes. Le Comité Directeur regrette la décision de la Ligue qui a accordé la possibilité à l'équipe SeF de jouer sur de telles installations.

## I – MISSION donnée au Président :

L'ensemble des Membres du Comité Directeur missionne le Président Michel SORNAY pour demander au Président de la Ligue des explications relatives au fonctionnement de l'ETR.

## Les annexes :

- Annexe 1 : retrait de points pour raisons disciplinaires
- Annexe 2 : classement fair play
- Annexe 3 : PV obligations clubs

- Annexe 4 : tableau engagement des équipes

**Prochain CD** : 4 juillet à 9h00 **Prochain bureau** : non défini

**Le Président,**

Michel SORNAY

**Le secrétaire de séance,**

Alain BOUVIER